

LE JOURNAL DES MOSSETANS



5, Carrer de la Font de les Senyores 66500 MOSSET
tel : 04 68 05 00 46- mel : j-d-m@wanadoo.fr

n°74
JUILLET-AOUT 2010

E ditorial

LE TRAIN JAUNE : CENT ANS ET TOUJOURS PAS DE RIDES

Jean Llaury

Comment est-il né ? Quel fut son rôle premier ?

Projet porté à bout de bras par Emmanuel BROUSSE alors Conseiller Général de Cerdagne !

Rôle : désenclaver la Cerdagne "ce bout de France -qui fut longtemps un bout d'Espagne- perdu à quelque sept heures de diligence de Prades !"

Inauguré le 19 Juillet 1910 ! A son bord une cinquantaine de passagers ! Cent ans plus tard, ce train unique transporte 400 000 voyageurs par an.

Mais encore : *"avec 62,5 km de ligne, le Train Jaune relie Villefranche de Conflent à Latour de Carol en passant par Font-Romeu. Il fait également le lien entre deux sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO, Mont-Louis et Villefranche de Conflent, et emprunte deux ouvrages d'art majeurs classés aux Monuments historiques, les ponts Gisclard et Séjourné... Grâce à l'utilisation de l'énergie hydroélectrique produite par le barrage des Bouillouses, le Train Jaune valorise les ressources naturelles des montagnes pour les transformer en énergie durable..."*

Voilà, extraits d'un supplément très fourni de l'**Indépendant** daté du 15 Juillet et intitulé "**Bon anniversaire**" au Train Jaune, quelques chiffres, une date, des noms de lieux, de villages, d'ouvrages d'art, d'Hommes dont celui de l'ingénieur **Gisclard** tué avec quelques autres au

(Suite page 28)

DANS CE NUMÉRO

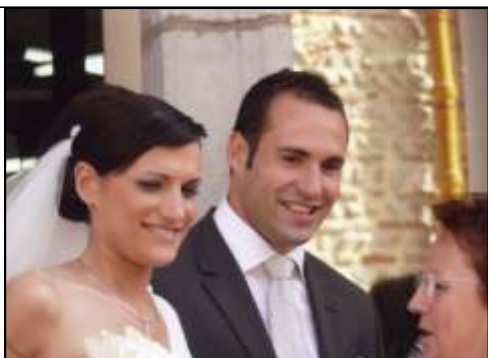
Editorial Le train jaune : cent ans Jean LLAURY	1
Au fil des saisons Naissances Agenda	2
Palmarès	3
Des nouvelles de nos écoliers Henri Sobraquès	4
Les associations La tour des parfums Opéra Mosset	5
I si cantéssim ? La chanson du canari Profil de la ligne Jean MAYDAT	7
Chronique du talc 2 Fernand V I O N	12
Mosset fa pas massa temps Raymond HANSEL (suite) Jean LLAURY	14
En descendant la Castellane Trésors de la nature (suite) Jean LLAURY	19
Histo-généalogie : Mosset et ses militaires (4) Jean PARES	21



mariage



Le vendredi 18 juin 2010, à Clairac, était célébré le mariage de **Rémy Prunac** (fils de Didier et Marie-Claire, petit fils de Marthe et Aimé Mestres) et **Christine Piqué**. Une belle occasion pour la fratrie Mestres de se retrouver au grand complet, sans oublier la cousine Jeannette



Naissances



Maxime et Nathan Lahoun sont venus embellir avec un peu d'avance le foyer de Sébastien et Aurélie. Ils sont nés à Nîmes le 1er juin 2010. Un double bonheur pour les grands-parents Monique et Alain Boutié.



Le 9 juin 2010, **Paul** est arrivé sous le ciel de Normandie au foyer de Viviane Pierre et d'Yvon Valin pour le grand bonheur de Fernand et Viviane Pierre



Emmanuelle et Adrien Arrous (fils de Michel) laissent à leur fils Manoah le plaisir d'annoncer la naissance de sa petite sœur **Léora**, le 17 juin 2010. Yvette, notre ancienne épicière, est une grand-tante comblée.



Fabien et Claude Sanchez nous font part de la naissance de leur petite-fille **Louna**, le 1er juin 2010, au foyer de leurs enfants Fabrice et Agnès



Rolland et Emilie de l'Auberge de la Castellane laissent à Robin le plaisir de nous annoncer la naissance de **Marin** le 2 juillet 2010.



PALMARES



Baccalauréat : Thibaut Graell (fils de Gilles et de Roselyne), Julien Graell (fils d'Isidore), Vincent Berthezène (Neveu d'Alain et Joëlle Siré), Guillaume Desmet, Mike Ambrosio (petit-fils de Simone Esposito), Marion Roux (arrière petite-fille de Mimi Bataille), Jérémy Oms (petit-fils de Francis et Danielle)

Brevet des Collèges : Marie Didier, Bastien Graell, Delphine Oms, Lucille Roux

Virginie Bétriu, infirmière, fille de nos amis de *Rodoles*, Josiane et Joseph, vient d'obtenir son diplôme de Cadre Supérieur de Santé.

Distinction : **Marinette Bruzi** a été décorée Chevalier de l'Ordre National du Mérite en récompense de son engagement militaire et surtout associatif.

Quand le fils surpasse le père...

Le père, Jean-Luc Doutrelant, venu de Lille et installé depuis un an sur le Plaçal, s'est lancé cette année dans l'aventure d'Opéra-Mosset en intégrant le chœur pour la version mossétane du *Roméo et Juliette* de Charles Gounod. Le fils, Manuel, 26 ans, lui, vit dans, de, par, pour... la musique puisqu'il en a fait son métier. Violoniste (il joue dans l'orchestre de Douai et, occasionnellement, au Philharmonique de Radio-France), arrangeur, orchestrateur (il a, entre autres, touché à Gounod -comme son père-, harmonisant l'un de ses opéras-comiques, *La colombe*, pour la Péniche-Opéra de Paris), co-organisateur d'événements musicaux (un festival à la Charité-sur-Loire, des échanges orchestraux avec des jeunes musiciens amateurs de Cisjordanie) et enfin chef d'orchestre. Le 24 juin dernier, il dirigeait le Sinfonica Nacional de Guatemala, à Guatemala-City. Au programme : l'ouverture de la *Cenerentola* de Rossini, le double concerto pour violon et violoncelle de Brahms et la symphonie n° 2 de Dvorak... Par rapport à un tel fils, musicalement parlant, le père est tout petit... mais Opéra-Mosset est grand !



Mutation



Mimi Bataille est heureuse de nous annoncer l'affectation de son petit-fils Christophe à la tête de la compagnie de gendarmerie de Rivesaltes.

Un label pour l'épicerie mossétane

L'épicerie d'ici

Un réseau de commerces de proximité vient de voir le jour en Conflent.

Nos dynamiques épiciers **Claire et William Depoilly** ont très vite adhéré à ce nouveau concept.

Ils ont prouvé depuis leur installation à Mosset leur engagement, leur savoir faire, et s'inscrivent parfaitement dans la charte de qualité exigée par le label « L'épicerie d'ici »

Claire et William DEPOILLY vous accueillent à

L'Épicerie mossétane
1 Place Saint Julien
66500 MOSSET
Tél : 04 68 05 35 16
epiceriemossétane@orange.fr

Info
Claire et William vous parlent sur Serpolet :
Il peut être utilisé en décoction : 1 c à soupe de feuilles pour 1 litre d'eau froide. Laisser bouillir 2 min, infuser 10 min. Aérer. Cure : 1 tasse après chacun des 3 repas. soulage la fatigue physique, psychique. Idéal pour la grippe, l'insomnie, les digestions lentes.
En usage externe, la décoction concentrée de serpolet (1 poignée de feuilles pour 3/4 de litre d'eau froide, laisser bouillir 10 min, infuser 30 min, filtrer) retire la décoction tous les 2 jours est, en complément d'un traitement médical, employée en compresse contre les douleurs rhumatismales, les furoncles, le mal de dents.

Les + :
Tenancier de cution
Point presse
Produits locaux
Produits bio
Rôtisserie
Point vert

Livraisons à domicile
Cartes IGN
Cartes téléphoniques
Jeu à gratter
Souvenirs

Les engagements du réseau "L'Épicerie d'ici"
Les épiciers se sont réunis autour d'une charte et s'engagent à :

- mettre en avant les produits du terroir et/ou bio
- proposer des services à la clientèle
- proposer des livraisons à domicile ou la préparation de colis sur commande
- être un vecteur de l'information touristique

Des berges de la Castellane aux rivages de la Méditerranée : Le projet pédagogique porté à bout de bras par la directrice de l'école des trois villages soutenue par ses collègues enseignantes et aides scolaires a permis aux enfants de la vallée de la Castellane de connaître les joies de la mer et de la voile en particulier.

En effet, le lundi matin de cette avant dernière semaine de l'année scolaire ils étaient tous (ou presque, les tout-petits sont restés à la maison) fin prêts pour se rendre au Centre de Voile UDSIS de Saint Cyprien équipés de lunettes de soleil, de casquettes et surtout très excités à l'idée de passer quelques jours tous ensemble au bord de la mer.

La tramontane soufflait à leur arrivée, cependant après leur installation, pris en main par l'équipe du centre ils ont passé les tests de natation avant d'aller visiter le port.

Dès le lendemain tous les moussaillons ont embarqué sur la flotille d'Optimists et les petits moussaillons ont posé les lignes à l'eau espérant une pêche mémorable. Quelques gobis ont fait la joie des petits alors que les grands viraient de bord sur le plan d'eau.

Le mercredi tout ce beau monde a embarqué pour une promenade en mer les menant de Saint Cyprien à Banyuls pour une visite de l'Aquarium du laboratoire Arago et, sur le port, ils ont savouré avec grand plaisir la glace offerte par les maîtresses. Le soir, les enfants ont participé à une "boom" et ont dansé "jusqu'au bout de la nuit".

Jeudi, déjà, avant de partir, ils ont embarqué sur 2

Fillaos, petits voiliers à deux mâts, pour pratiquer manoeuvre "d'homme à la mer", virement de bord...

Avant de remonter dans la vallée de la Castellane les enfants ont profité de la plage et s'en sont donné à coeur-joie pour jouer sur le sable. Vers 17h00 ils étaient de retour, pleins de couleurs, de fatigue, mais surtout de souvenirs qui resteront à jamais gravés dans leur mémoire.

Pour clore cette classe de mer il fallait que les parents voient les photos et films souvenirs de cette semaine au bord de la mer.

La fête de fin d'année a été l'occasion rêvée. Les enfants ont préparé le préau en le décorant sur le thème de la mer, bien sûr. Il n'est de fête de fin d'année sans chansons, alors la classe des petits d'abord puis celle des grands ont donné leur petit récital, charmant leur public. Le maire de Mosset, Henri Sentenac, a offert aux 4 CM2 qui quittent l'école "des 3 villages" pour le collège, un dictionnaire bilingue. Et les élèves du CM1 se sont vu remettre par leur maîtresse, dans le cadre de l'opération nationale du Ministère de l'Éducation, "un livre pour l'été", les *Fables de La Fontaine* illustrées par Chagall. La présentation des photos et du film de la classe de mer a ensuite réjoui l'assistance. C'est autour d'un goûter que cette année scolaire s'est terminée. Cette classe de mer, projet important pour une si petite structure scolaire, restera un moment fort tant pour les enfants que pour les adultes. Un très très grand merci à Joëlle, la directrice.





LA VIE DES ASSOCIATIONS



OFFICE DU TOURISME

Ballade napolitaine

Thérèse CARON



Le voyage en Europe continue. Dans le précédent numéro du JdM vous avez pu découvrir le projet Grundtvig à travers la relation de la visite de nos amis Européens à Mosset. Comme un échange se fait bien entendu dans les deux sens nous aussi nous nous déplaçons. Vous avez donc pu lire dans l'autre journal local, l'Indépendant, que des Campômois sont allés à Athènes. Etape suivante donc, l'Italie. Ainsi Patrick et moi-même, avec la bénédiction de notre président, avons abandonné pour quelques jours la Tour des Parfums et son jardin et nous nous sommes envolés pour Naples. Ce fut un voyage tellement riche qu'il est difficile de le résumer en quelques mots : un programme bien dosé avec jardin à la française et « petit Versailles », jardin anglais, jardin botanique ; un passage au château d'Aragon avec son petit air de château royal de Collioure -sans la touche « Vauban » de ce dernier bien sûr- ; balade dans le vieux Naples si pittoresque ; une bonne dose de temples et amphithéâtres, sous le regard menaçant du Vésuve ; un petit tour au centre de la terre dans les vapeurs sulfureuses de la Solfatara, et une plongée dans le temps brusquement suspendu avec la visite de Pompéi. Et partout la mer où se profilent des îles aux noms évocateurs : Capri, Ischia, Procida... Nous nous sommes facilement soumis au régime napolitain : pastas et antipastas, pizzas, pesto et mozzarella (la vraie), gelati et caffè stretto à gogo ! Mais le plus extraordinaire ce sont les Napolitains : où que vous soyez vous serez toujours accueillis avec le sourire, partout vous trouverez quelqu'un prêt à vous aider, à vous indiquer la bonne station de métro ou de



train ; des Napolitains heureux de vous recevoir, de vous faire découvrir leur pays malgré les difficultés et problèmes qu'ils vivent au quotidien. Tous les participants à ce séjour, qu'ils soient de Mallorca, de Madère, de Pologne ou d'Estonie ont unanimement souligné cet état d'esprit, ont apprécié l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Patrick et moi-même sommes revenus enchantés, avec des cartes mémoires pleines de vidéos et de photos grâce auxquelles nous essaierons de vous faire partager notre enthousiasme : lorsque le calme sera un peu revenu à Mosset après la tourmente de l'été, nous nous mettrons au travail pour vous faire voyager à votre tour en toute tranquillité, sans la peur de rater l'avion, de se perdre dans le dédale des couloirs de métro, sans être obligé de courir pour ne rien rater. Finalement c'est dur la vie de touriste !



Et même pas le temps de souffler avant de replonger dans l'hyper activité de l'été : à la Tour des Parfums, tandis que les touristes découvrent l'exposition et continuent à remplir le livre d'or de commentaires élogieux, les centres de loisirs succèdent aux écoles. Les visites du village et de l'église reprennent tous les mardis. Le samedi 7 août la Tour

des Parfums transportera son alambic à Vinça pour une « balade des sens ». Cette animation proposera aux visiteurs des ateliers sur les 5 sens en divers points du village. Une occasion pour nous, de faire de la promotion à deux pas de chez nous !

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à chacun un bon été, festif et chaleureux.



OPERA MOSSET

Un village pour un opéra



ROMEO/JULIETTE : un opéra pour un village



Le talent des solistes et des musiciens



Et la spontanéité des amateurs



Pour un grand moment de bonheur !



I si cantéssim ?

Jean MAYDAT

Un grapat de cants catalans

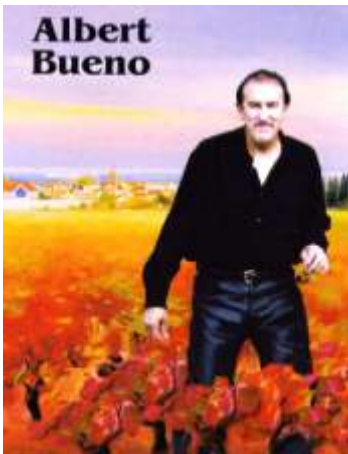
De si on cantem ?

Une poignée de chants catalans



✿ **Un centenaire bien portant** : Il est surtout le chouchou de tout le Pays Catalan ! Trait d'union emblématique et si pittoresque entre le Conflent et la Cerdagne, on l'appelle « El tren groc », « le train jaune ». C'était il y a tout juste cent ans, lundi 18 juillet 1910, qu'était inauguré son premier tronçon, de Villefranche-de-Conflent à Mont-Louis La Cabanasse. Je suis ici très reconnaissant à Albert BUENO, de m'avoir fait connaître bien cordialement son CD 2 titres « El tren groc » dont il est l'auteur du texte, et l'interprète sur une musique de son ami et pianiste Jean MORA. Sa version adaptée en français par Henri FOURNOLS a pour titre « Le train d'or » en référence aux couleurs sang et or du blason catalan. Voici un vrai cri d'amour pour le « Canari », devenu depuis sa création il y a plus de 10 ans, la chanson fétiche d'Albert BUENO que je vous invite à chanter dans les deux langues, avec les partitions que j'ai reconstituées par audition du CD, tout exprès pour vous.

El tren groc



Au rythme du petit train jaune...

1. Com u - na e - ru - ga en - ga - la - na - da d'or - ,
 com u - na ve - ta di - bui - xant el ca - mi - ,
 de fer - ro i pe - dra, or - gull de tan - ta gent - ,
 Ca - ta - cric ! Ca - ta - croc ! Ca - ta - cric ! Ca - ta - croc ! El tren groc !

a. A Vi - la - fran - ca ar - ren - ca amb mol - ta tra - ça
 b. A Font - pe - dro sa po - sa u - na es - to - ne - ta,

ob - rint la vall es - tre - ta a prop d'O - le - ta,
 I sense es - per ar - mas - sa La Ca - ba - nas - sa.

- I -

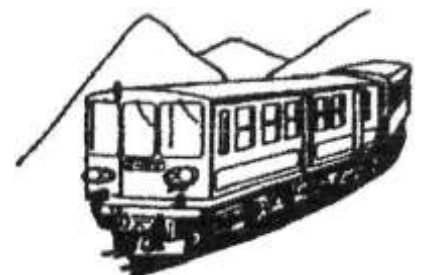
Com una eruga engalanada d'or, com una veta dibuixant el camí, de ferro i pedra, orgull de tanta gent, Catacric ! Catacroc ! Catacric ! Catacroc ! El tren groc !

A Vilafranca arrenca amb molta traça, obrint la vall estreta a prop d'Oleta. A Fontpedrosa posa una estoneta, i sense esperar massa : La Cabanassa.

- II -

Repte d'uns homes obstinats i valents, via aferrada al passat i al present, del patrimoni de Cerdanya i Conflent, Catacric ! Catacroc ! Catacric ! Catacroc ! El tren groc !

Bolquera és la cimera, la blanquinosa. Al coll Rigat la veta fa la rateta, amb els teulats de llosa de Sallagosa, ben a prop de la meta d'Hix La Guingueta.





Le train d'or

- I -

Comme une chenille
Ouvre ses anneaux d'or,
Le train scintille
Sur la pierre et le fer,
Sur une terre
Qui voudrait vivre encore,
Catacric ! Catacroc !
Catacric ! Catacroc !
Le train d'or !

*Du cœur de Villefranche
Siffle et s'élançe,
S'agrippe au roc, s'entête
Tout près d'Olette,
Voit Fontpédrouse la belle
La toute belle,
Salue avec audace
La Cabanasse.*

Au rythme du petit train jaune...

1. Comme une che-nil — le ou-vre ses an — neaux d'or —,
le train scin - til — le sur la pierre et le fer —,
sur u - ne ter — re qui vou - drait vi — vre en - cor —,
Ca - ta - crie ! Ca - ta - croc ! Ca - ta - crie ! Ca - ta - croc ! Le train d'or !

a. Du cœur de Vil — le - fran - che sif - flet s'é - lan — ce
b. Voit Font - pé - drou — se la bel - le la tou - te bel — le

*s'a - grip - pe au roc —, s'en - tê - te tout près d'O - let — te,
sa - lue a - vec — au - da - ce La Ca - ba - nas — se.*

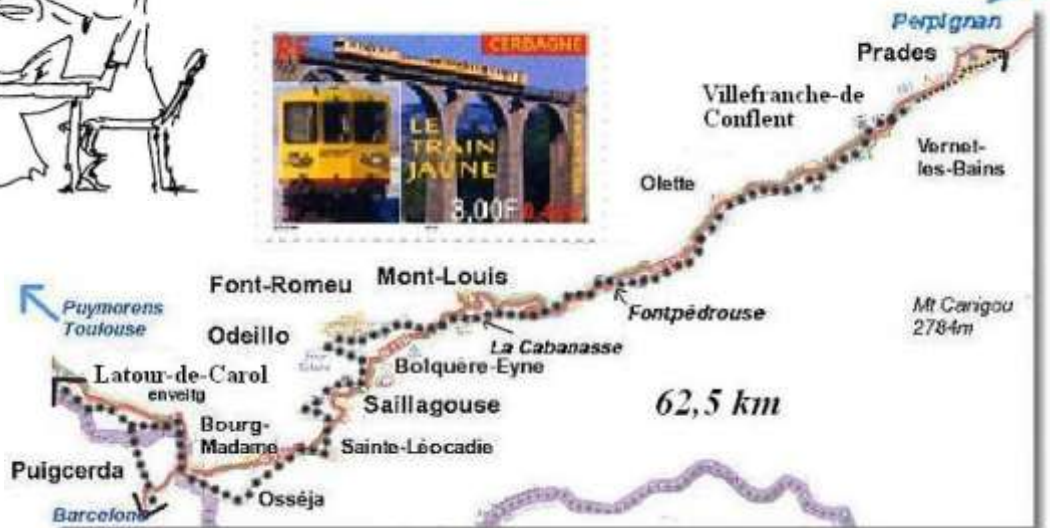
- II -

La foi des hommes
Le prix de leurs efforts,
Et la Cerdagne
Jumelle du Conflent,
Quel patrimoine
O peuple catalan,
Catacric ! Catacroc !
Catacric ! Catacroc !
Le train d'or !

*Bolquère est toute fière
Après la Perche.
Font Romeu et ses neiges
Le four solaire.
Il frôl' les toits de lauze
De Saillagouse,
Et fil' vers la Guinguette
Le cœur en fête.*



Nota : La Guinguette d'Hix est devenue Bourg-Madame en 1815 par la grâce du duc d'Angoulême, fils du futur Charles X et marié à la fille de Louis XVI (Madame Royale) rentrée d'exil par cette route en juillet 1815, après la chute de Napoléon Ier.



La chanson du

« canari »

Jean MAYDAT

Vous avez bien lu le titre, mais vous l'avez aussi compris. Il ne s'agit pas ici de rédiger un mémoire d'ornithologie, mais d'évoquer à travers la genèse d'une belle chanson notre célèbre petit train jaune cher au cœur de tous les Catalans. Et de plus le 18 juillet 2010, cela fait 100 ans que son premier tronçon de Villefranche-de-Conflent à Mont-Louis La Cabanasse a été mis en service.



✎ **Élans poétiques** : Comme l'écrit avec bonheur et passion Yves Hoffmann dans son livre *Roussillon – Catalogne française* (éd. ISO) «... Avec lui, les Roussillonnais ont ici la chance de posséder en grandeur nature un de ces jouets dont nous avons tous rêvé dans notre enfance et même beaucoup plus tard, si le cadeau ne nous en a point été fait à temps. Le « Petit Train Jaune de Cerdagne » est un des rares chemins de fer de montagne subsistant encore avec tout le folklore pittoresque propre à ce genre d'installations : des gares miniatures pour des couples d'amoureux à la Peynet, des passages à niveaux qui ont fait rêver des générations de veaux et de vaches, une motrice westernienne, des wagons propres à balcon, où les Sous-préfets chers à Alphonse Daudet auraient aimé déclamer des vers sous le soleil de l'été, des viaducs de granit dont la solidité et la qualité architecturale ne cèdent en rien aux œuvres romaines, et puis cet arachnéen pont suspendu dit 'du Commandant Gisclard' dont on se demande s'il ne fut pas l'œuvre, en une nuit, des lutins et des fées de la montagne qui l'auraient tissé de ces légers fils de la Vierge qui volettent dans les airs aux beaux jours du printemps. Le train de Cerdagne ne s'arrête pas à Mont-Louis mais c'est là que s'achève son trajet héroïco-romantique. Au-delà il continuera d'un pas plus sage à courir le plateau... mais 'au-delà' c'est un autre pays, c'est la Cerdagne. La Cerdagne qu'un poète toulousain oublié compara jadis à une coupe de fruits et de fleurs, tendue à bout de bras par un géant pyrénéen... ».

* * * * *

✎ **Vidéo sur le petit train jaune** Je vous invite à une balade de 4 min 06 s avec le petit train jaune en cliquant sur internet :

<http://video.yahoo.com/watch/751320/3252416>

Cette vidéo que vous pouvez même télécharger a pour fond sonore un chant bien de circonstance : « *El tren groc* » avec la belle voix, chaude et généreuse d'Albert Bueno célèbre chanteur en langue catalane bien connu dans les P.-O.

El tren groc

✎ **Remerciements** : Tout le monde aura compris qu'en catalan, *tren* = train et *groc* = jaune.

Ces derniers mois, j'ai eu le bonheur d'être en relation épistolaire amicale avec Albert Bueno. Il m'a ainsi aimablement procuré un exemplaire du CD 2 titres qu'il avait réalisé et diffusé en 1999 sous le titre évocateur « *El tren groc* » avec outre sa version catalane d'origine, une version française sous le titre « Le train d'or », en référence bien sûr aux couleurs sang et or du drapeau catalan.

Après audition, j'ai reconstitué ses deux partitions musicales car il y a aussi une version adaptée à la

langue française que je me propose de vous faire connaître. Ces partitions ont eu l'approbation d'Albert Bueno, je l'en remercie chaleureusement ici. Vous les découvrirez plus loin.

✎ **Genèse d'une chanson** : Voici, tirés de l'album de presse d'Albert Bueno, ces extraits d'un article paru en été 2000 dans *l'indépendant*, sous la signature de son correspondant d'alors Jean-Louis Démelin (maire de Font-Romeu depuis 2008, J.-L. Démelin a été en 1996 le cofondateur du groupe musical catalan *Cal Tres*)...

Un « train jaune » en or pour Albert Bueno et Jean Mora

Quand Albert Bueno et Jean Mora composèrent « *El Tren Groc* », ils étaient loin d'imaginer que, deux ans plus tard, cette chanson à la gloire du train jaune serait le tube de l'été catalan.

Et oui, impossible de se brancher sur une radio locale sans écouter l'ami Albert interpréter le désormais célèbre refrain "catàric catatroc, el tren groc... tut tut" (1).

En catalan, puis en français.

Voilà déjà longtemps, depuis son nid d'aigle de Sauto (NOTA : *Albert Bueno a sa résidence principale à Cabestany ; il possède aussi une maison familiale à Sauto*), l'inspiration du chanteur s'illuminait chaque fois que le « canari » martelait les rails du pont Gisclard. Le doux « train-train » cultivait l'imagination du poète et, comme des wagons, les rimes s'accrochaient, gravissaient la voie de gare en gare, jusqu'à devenir ode.

Restait à trouver une musique à ces vers. Jean Mora (2), ami de longue date mais aussi compositeur connu et reconnu, se laissa guider par les mots d'Albert. Ainsi naissait la mélodie. Les deux créateurs se retrouvaient à Paris pour enregistrer la chanson en deux versions. En catalan d'abord, histoire de rappeler que le morceau avait été conçu dans cette langue. En français (3) ensuite, afin que les « forasters » (les étrangers) comprennent mieux l'engouement d'un peuple pour une ligne de chemin de fer.

Première joie. L'Agence Méditerranéenne de l'Environnement (AME) décelait aussitôt un formidable moyen de promotion pour le projet du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. C'est en effet à travers le Train jaune que l'AME a orienté l'ensemble de sa réflexion, celle qui fera de ce territoire catalan une zone privilégiée. Alors pensez donc si l'initiative du duo Bueno-Mora tombait à pic. **Jordi** (4), caricaturiste averti, croquait la pochette du disque (5). Et voilà comment l'admiration d'un chanteur pour un train devenait produit de consommation, comment les six pieds d'un original « *catacric catacroc* » résonnaient de par tout un département. En attendant, le train jaune n'a pas fini de nous faire chanter et danser.

Jean-Louis Démelin

(1) C'est le vrai sifflement du train jaune qui est reproduit sur le disque.

(2) Pianiste, Jean Mora a été l'accompagnateur de Sylvie Vartan. Longtemps il a collaboré avec Pascal Obispo. Il est aussi musicien de studio à Paris.

(3) Son adaptation en français est signée Henri Four-nols sous le titre : « *Le Train d'Or* »...

(4) Georges Dunyach, alias Jordi, caricaturiste catalan renommé est l'auteur de plus de 7500 dessins. Il est décédé en janvier 2002, à 62 ans.



Albert BUENO



Jean MORA

(5) CD 2 titres réalisé en 2000 avec la participation de la Région Languedoc-Roussillon, du Conseil Général des P.-O. et l'ADDMCT 66 (c'est-à-dire l'Association Départementale pour le Développement Musical, Chorégraphique et Théâtral).

✉ Confidences :

Albert Bueno m'a confié les circonstances de la première écriture de sa chanson en catalan « El tren groc »...

« *Comme vous le savez cette chanson est née au cours d'un séjour de Jean Mora chez nous à Sauto. (NOTA : Sauto est un petit village situé sur la ligne du petit train jaune, un peu plus haut que Fontpédrouse). Mon épouse et lui même m'ont mis la pression et je me suis mis devant la table après le repas du soir pour voir... et à 5 h du matin elle était terminée (j'ai laissé un mot sur la table : ne me réveillez pas avant midi !.*

J'ai travaillé avec un document semblable au profil du parcours SNCF du train jaune que vous avez joint (NOTA : je lui avais envoyé début mars 2010 le plan complet de l'itinéraire du train jaune de Villefranche à Latour-de-Carol) . C'est un bonheur d'avoir "pondu" ce petit texte et c'est un bonheur d'interpréter la chanson à chaque récital. Elle fait partie de celles que l'on me demande toujours depuis.

De son côté, son épouse Monique m'a confirmé qu'en effet, depuis 10 ans, à chaque tour de chant de son mari, « El tren groc », la chanson du canari, lui est réclamé en finale, tel un porte-bonheur. C'est un peu comme en conclusion des récitals du célèbre violoncelliste Pau Casals où il se faisait à chaque fois un point d'honneur d'interpréter l'emblématique « El cant dels ocells » ! D'un chant d'oiseau à l'autre, il n'y a qu'un pas, euh, pardon, un battement d'ailes, n'est-ce-pas ?

Ah, j'oubliais aussi, à destination de notre petit train jaune, pour son centième anniversaire :

Per molt anys !



Pour plus de renseignements consultez le site :

www.myspace.com/albertbueno

Associació Cançó Catalana

4, carrer de la Colline

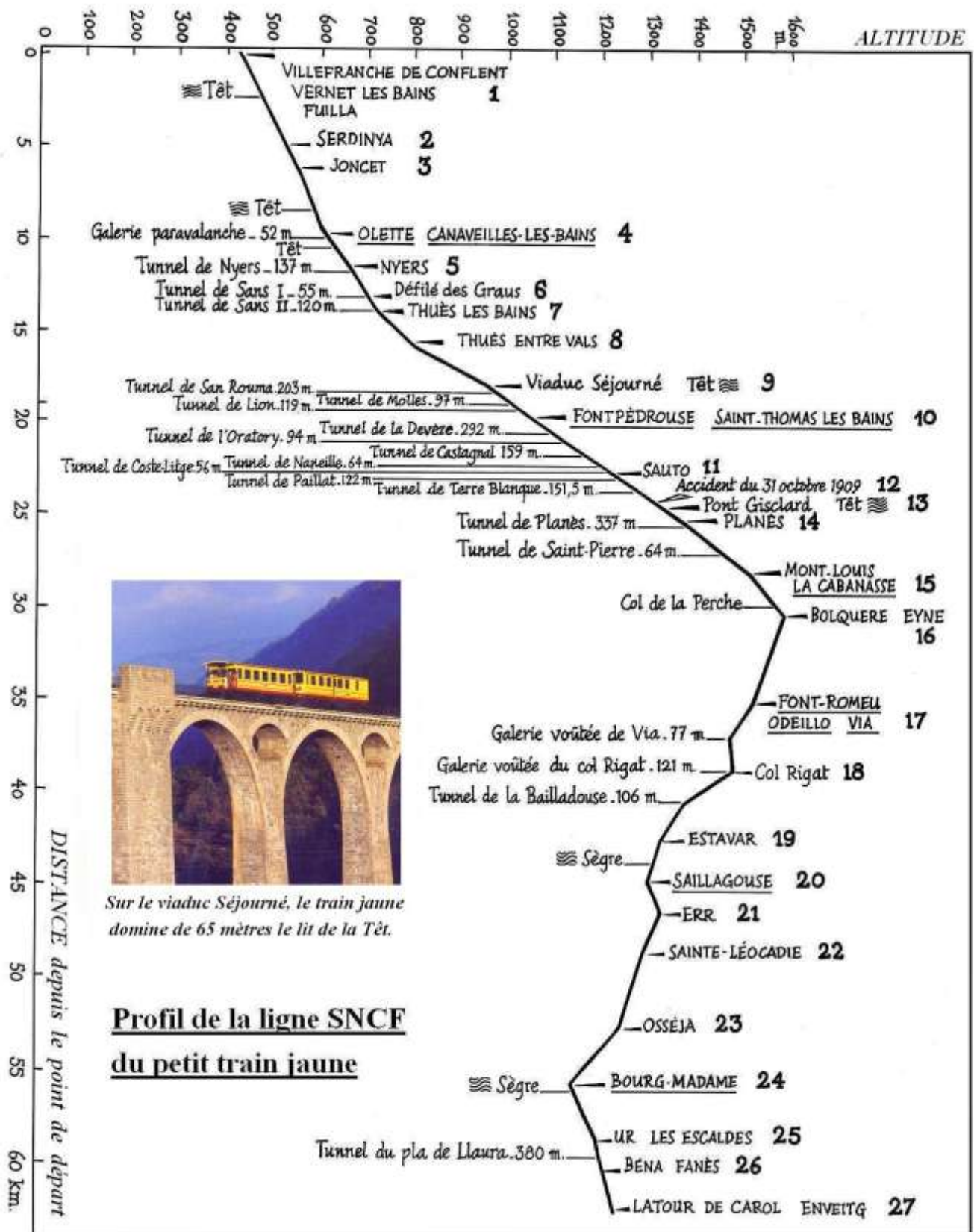
66330 Cabestany



Au fait, maintenant que tout est dit (ou presque)...



I si cantéssim ?



Source : « Le train jaune de Cerdagne » – Pierre CAZENOVE
Collection Terres du Sud - Éd. Loubatières Toulouse (1992)

Chronique du talc 2.

ou
Extraits DU COURRIER DU BARON DE CHEFDEBIEN
de 1883 à 1918

par Fernand VION

Où en sommes-nous ? **La carrière de talc est ouverte depuis plus de 10 ans** et quelques carriers y extraient la stéatite (silicate hydraté de magnésium appelé communément talc). **Des *traginers***, avec leur charrette tractée par un ou deux bœufs, **transportent le talc en vrac** depuis la carrière en empruntant le chemin forestier qui passe par le Col de Tor, Cobazet, Estandé, puis la route de Mollitg (sic) **jusqu'à l'usine de Prades**, soit près de vingt-huit kilomètres.

Il est évident que dans ces conditions l'acheminement n'est pas aisé et qu'**une solution plus facile et plus économique doit être trouvée** : ce sera avec des moyens modernes, le chemin de fer pour commencer. On y travaille...

25/08/1885 – L'ingénieur, M. Méra écrit au Baron une longue lettre de 7 pages pour dire que : - tout s'est bien passé à la société Générale de Marseille pour le paiement des traites ; - le prix demandé par les transporteurs est de 20Fr la tonne pour le transport en charrettes des rails de 6m depuis la gare de Prades jusqu'à Estandé, « ce qui me paraît excessif puisque le prix de la carrière à Prades, pour le talc, n'est que de 12,50Fr ». Pour faire diminuer ce prix, il propose de transformer des charrettes servant au talc en n'utilisant qu'un seul essieu [?] ; - à propos de la technique de pose des voies, il écrit « *que pensez-vous d'attaquer les travaux sur trois points à la fois... ne pourrait-on porter une première partie à la carrière en passant par Mosset (je crois qu'un chemin existe ?), les deux autres parties seraient portées à Estandé où elles se diviseraient ; l'une serait portée à la bifurcation du chemin de **Courbazet**, en se servant du chemin bas qui existe, l'autre partirait simplement d'Estandé sur le chemin haut. La pose serait faite dans le sens des flèches.* » Il lui demande son accord.



« Ainsi je ferais diviser les rails cintrés en 3 lots, chacun destiné à son tronçon A, B et C. Les rails cintrés seraient d'abord déposés le long du chemin en suivant les indications du plan, il n'y aurait plus ensuite qu'à raccorder avec les rails droits au fur et à mesure de leur arrivée sur les lieux. » Les rails seront expédiés par wagons de 10 tonnes et les transporteurs devront se tenir prêts à charger dès leur arrivée pour éviter les frais de magasinage. Les premiers envois de rails seront faits vers les premiers jours de septembre.

- Il ne faut pas compter sur les 12 wagonnets bascule et les 2 wagonnets plate forme portant la manœuvre des freins combinés avant le 10 septembre car le fournisseur de Marseille a deux ouvriers décédés du choléra « *ces deux décès ont nécessité presque le renouvellement du personnel et, chose inouïe par ces temps de misère qu'engendre toujours l'épidémie pour la classe pauvre, c'est alors que les ouvriers sont le plus difficile, ces messieurs voudraient travailler deux fois moins et être payés davantage. Ils se plaignent ensuite qu'on ait recours aux Italiens pour faire leur besogne.* »

- vient ensuite un chapitre sur la fabrication de ... la margarine à laquelle le Baron semble s'intéresser et pour laquelle Méra lui procure tous les renseignements ; - il dit aussi qu'il va étudier la question de l'installation d'un « *chemin de fer aérien à Mosset* » et qu'il a des vues sur une locomotive d'occasion de 3 chevaux sans

roues pour 1000Frs qui pourrait convenir pour le travail d'une scie circulaire.

Ce jour même, après avoir posté la première lettre, Méra reçoit des forges une demande de garantie pour le versement des deux derniers tiers. Il fait une deuxième lettre au Baron pour lui dire que s'il avait pour cette opération un crédit ouvert à la banque Casaubon & Garretta il pourrait, si le Baron faisait le nécessaire auprès de la banque, ordonner lui-même les versements.

30/08/1885 – L'ingénieur M.Méra annonce au Baron qu'il pense arriver à lui fournir pour 1500Frs la chaudière et la machine de 3CV avec la scie circulaire pour débiter des traverses et « j'ajouterai un train de roue et installerai un bâti en fer et la scie circulaire de 650mm de diamètre. Le bâti de la scie serait articulé sur celui de la machine et pour le déplacement pourrait se relever de façon à pouvoir transporter le tout en même temps... j'estime que tout le matériel ne dépassera pas 1500Kg ; ce poids pourrait facilement être transporté d'Estdardé à la carrière, mais je crains que pour arriver à Estdardé ce soit un peu fort même avec 2 paires de bœufs ? » [Note du rapporteur : sauf à dire qu'on vient de la route de Prades à Mollitg, il n'est jamais précisé à partir d'où on monte à Estdardé]. Et encore « si vous vous décidiez à faire cette acquisition qui vous permettra de faire bien plus de 1200 traits [de scie] par jour, il serait bon que vous m'en avisiez pour que je fasse faire quelques réparations , que je fasse poser roues et essieux, bâti de scie, poulies, courroie,... Le système est loin d'être un chef d'œuvre, c'est une vieille machine en bon état et n'ayant pas beaucoup fonctionné. Mais il faut surtout considérer le prix, car il serait difficile d'avoir neuf pour la même force et les mêmes organes, à moins de 4000Frs. Pourvu que le fonctionnement soit bon, c'est le principal, et je ne vous livrerai rien sans cette condition ». Suivent encore d'autres descriptions techniques et il en arrive au conditionnement des rails.

« En ce qui concerne le numérotage par paquets pour chaque courbe, je vous ferais remarquer 1°) qu'à cause des rayons relativement élevés de chaque courbe, chaque longueur de courbe marquée sur le plan est un multiple de six. Ainsi donc, toutes les barres de toutes les courbes auront 6 m de longueur.

2°) Les rayons des courbes seuls et le nombre de barres diffèrent, mais ils sont tous marqués sur les plans et je ferais livrer les barres des courbes en paquets de chaque rayon numérotés.

Ainsi, je pars par exemple de la carrière : je lis sur le plan que la 1^{ère} courbe a un rayon moyen de 25m et une longueur de 12m : je prends $24/6=4$ barres dans le paquet inscrit 25 [24 car il faut 2 rails de 12m]

La courbe qui vient après a 15m de rayon et 12m de longueur (soit 4 barres), je prends 4 barres dans le paquet inscrit 15 et ainsi de suite.

De cette façon je n'ai besoin que de 7 paquets de courbe, et il me semble que les recherches sont ainsi plus faciles que si j'ai un paquet par courbe, soit environ 73 à 75 paquets.

Il est vrai que ma manière d'opérer demande un peu plus d'initiative de la part de l'entrepreneur ; si vous ne le jugez pas apte, confirmez moi votre désir et je ferai faire le nécessaire aux Forges. »

31/08/1885 – Entre temps le Baron a probablement demandé à Simon Salètes, le technicien à l'usine de Prades, de lui transmettre la mesure de l'écartement des roues des charrettes à bœufs qui conditionnera la largeur du ballast pour la circulation combinée des charrettes classiques et des wagonnets sur rails. Réponse : « l'écartement des roues des charrettes à bœufs est de 1,36 m, dimension prise d'axe à axe des rubans des roues. »

Ainsi, l'écartement des rails étant de 0,66m, les bœufs marcheront entre les voies et les roues des charrettes rouleront de part et d'autre du ballast.

A suivre.

Aller-retour pour Mosset (palindrome)

Jean-Luc DOUTRELANT



Un palindrome est un texte qui, de lettre en lettre, s'écrit identiquement de gauche à droite comme de droite à gauche. Exemples :

- Le nom « LAVAL », le prénom « ANNA », le verbe « RESSASSER »
- La phrase « ESOPE RESTE ICI ET SE REPOSE »
- Une date. La dernière : le « 01.02.2010 » ; la prochaine : le « 11.02.2011 »

Le champion du palindrome est l'écrivain Georges Perec qui en a composé un de 5566 lettres. Celui-ci, dédié à Mosset, n'en contient que 1400 ou un peu plus.

Etant donné les contraintes d'un tel exercice, le sens en est forcément quelque peu décousu (on est dans le coq-à-l'âne) et l'auteur peut être amené à prendre certaines libertés avec la grammaire ou l'orthographe, voire à jouer avec la variété des langues.

Chacun comprendra vite que je me suis obligé (autre contrainte) à insérer un maximum de termes renvoyant à ce que j'ai découvert de Mosset et des paysages qui l'environnent, tout en avouant que je suis loin d'en avoir fait le tour.

66, P-O : lasse Têt, et Eus (ni n'osa ni dragua), Castellane, de notre Madres (ave, rats ! Eole rosse !), teu bressol ... Cédrats. Nivôse dur... Ha ! brio, nuaje d'l'occiput, Népal ? Opère, fin Mossetan, idem ménate... Moli d'oli : K.O. à l'atac ! Eté : Opéra, va ! (pas ululé). Nom : Roméo (na !), Capulet ? No, hé ! Tramontane servile, lac (lac alpin ?). Portail : pin (autel ?) osé de ton i-clocher¹ et un évadé lavé de l'Etna (Corbiac) usé-j' (no rut : nu, ému, ô Cali - drame - ho, l'atroce !). Le tracé (talç) écorné... Si ! à meu Brèzes (Saheel ?), Carole mia ! Elle sut (arts) : orri, cimes, cortège pradéen... Ah ! Capelleta severa, ni matelote ni art (ni Arte ?) nu à jeun ... Légère, la vida, le Soap parfumé, sens du snif... Etape : Barcelone. Trace !!! Apnée : suffit, Canigo ! fée (un aveu : brume)... l'air... love !! tes f.forêts (Gard? Non). Salsa per tothom, amici, bom dia, ris ! *Suene* ! (R.I.P., sonnet, no system !) : Mosset, tes sommets y sont, en nos « Pireneus » ! Si ! raid, mob, ici ma mo(h)to : trépas, las ! non, dragster (offset). Evol, Ria : le mur bu, Eva ! : nuée, fog inactif, fusée (NPA² écarté ? no !) Le crabe (pâté fin : SUD, SNES²), ému, frappa (osé !) la diva (le regel ?) nue. Jaune train-train... et olé ! Tamina, rêves à... tel le pacha, née d'arpège (troc?). Semi-cirrostratus. Elle aime l'oracle, eh ! assez ! Erbue, maïs... en roc éclaté (carte), le cortal. Ohé ! Mardi, La Coûme, un turon je suçai... Brocante. Le dévale, Dave nu... T.E.R. ! Eh, col-ci ! (note !) désolé, tua ni plia... Trop ! ni Plaçal : calé, l'ivresénat ! (nom : art). Ehonté, l'UPA³ : canoé mormon élu (l'USAP). Avare poète catala. Ô kilo d'(il omet « âne ») ! M... Médina... T'es somnifère, P-O ! Là, pentu pic, Col de Jau noir, bah ! Rû... des ovins, tard éclos (*ser*), bu et essoré (*lo estar*) : évaser, damer ton Eden (all ?) et sac au jardin⁴ (à son insu étété) : t'es salop⁵, 66⁶ !

¹ Un clocher interactif !

² Ces sigles renvoient à des syndicats ou parti politique

³ Union Professionnelle Artisanale

⁴ Le « jardin », en ch'ti

⁵ Je plaisante, bien entendu

⁶ Ce repérage : GD = DG. Egaré, Perec ?



MOSSET FA PAS MASSA TEMPS

MOSSET FA PAS MASSA TEMPS
(MOSSET, NAGUERE !)

Raymond HANSEL
Premier apiculcuteur de Mosset ?
(suite)

Jean Llaury

Est-ce qu'un, voire plusieurs lecteurs, pourraient m'éclairer quant aux zones d'ombre qui parsèment la vie peu ordinaire de Raymond HANSEL, cet apiculteur lorrain qui aurait vécu les deux tiers de son existence en pays catalan ?

C'est par cette interrogation que s'interrompaient, il y a deux mois, mes maigres découvertes relatives à l'existence, dans la vallée, du Lorrain **Raymond HANSEL**, premier "habitant de Mosset" à tenter de vivre de l'exploitation de ses ruches.

Nul n'ayant répondu à mon invite, j'ai décidé de poursuivre mes modestes investigations dans le domaine apicole environnant.

Première information que je tiens de Bernard INGLES, l'un de mes beaux frères ayant vécu au mas de Lo Menat, à Molitg, et lui même ancien apiculteur :

« Enfant, je me rappelle certains mois d'Août où monsieur Hansel venait prêter main forte à notre tante Paulette au moment de la "miellée"; il était surprenant à observer car jambes et torse nus il manipulait hausses et cadres remplis de miel mais couverts d'abeilles sans le moindre problème apparent. »

Deuxième information due à Roger CORCINOS sollicité au saut de sa voiture : *« Je me souviens de l'importance du rucher d'HANSEL ; jamais le village n'en avait connu d'aussi imposant ! Jusqu'alors, nombreuses étaient les familles à posséder une, deux voire trois ruches... de quoi satisfaire les besoins*

de la maisonnée : sucrer les tisanes, les fromages de chèvres, soulager les maux de gorge... »

A ce sujet, si, en ce temps-là, on sucrant infusions et gâteaux avec du miel garanti naturel, on n'en rêvait pas moins de sucre "blanc" rare (car coûteux) et raffiné... de même que l'on aurait volontiers échangé les belles miches de pain de seigle et autres céréales qui sortaient toutes croustillantes du fournil de Julien contre de plus coûteuses (proportionnellement) et peu campagnardes baguettes de pain "blanc"..

Mais, et c'est peut-être heureux, le temps passe, les modes et les priorités écologiques et financières également ; vive le miel (qui risque de se faire rare !) et le pain multicéréales qui se confectionnerait à nouveau à la maison.

Pour en revenir à notre propos (tout cela asséné en vieux parler mossétan mi-conflentois mi-français !), *« sais-tu que Raymond m'avait employé plusieurs années d'affilée au moment de la transhumance des abeilles ? Après avoir rempli la camionnette de ruches, c'était le départ, à la nuit tombée, direction la Côte Vermeille et plus précisément le petit village de Cosprons au-dessus duquel nous dispo-*

sions, après les avoir transportées à dos d'homme, les ruches, au beau milieu d'un maquis de hautes bruyères. Et, crois-moi, jamais le moindre problème posé par les piqûres d'abeilles !

Par contre, c'est au cours d'un retour de transhumance -HANSEL avait obtenu de Catherine BATAILLE (l'Anna Toune) la permission de placer son rucher dans sa propriété du Puig (près de l'actuelle étable de COR-



Maurice et l'une des rescapées

NEILLANE)- qu' assailli par plusieurs abeilles rendues nerveuses par le trajet, je connus ma plus grande frayeur d'apprenti apiculteur avec choc anaphylactique (c'est comme cela que l'on dit maintenant !), perte de connaissance, montée tonitruante des pompiers de Prades... docteur, piqûres... toute la panoplie, quoi !

Enfin et heureusement, plus de peur que de mal (quoique !) ».

Et là, nouvelle interrogation : Raymond HANSEL avait-il acquis ses connaissances apicoles en Moselle ? Avait-il rencontré un mentor dans la vallée ? Je pencherais pour la première hypothèse !

En effet, avant le Lorrain et son imposante exploitation, l'apiculture pratiquée par les Mossétans était, disons, à caractère familial : une paire de ruches nichées dans deux troncs d'arbres évidés ou fabriquées en hiver à partir de quatre planches suffisait aux besoins de la famille.

Est-ce l'exemple de Raymond qui a amené Julien à envisager, un peu plus tard, sa belle exploitation ? Cela me paraît probable.

En faisant appel à mes propres souvenirs, il me revient -c'était dans les années 50- quelques bribes d'une discussion entre **Julien Corcinos fils**, le boulanger et l'abbé **Jean Pérarneau** ; les deux hommes étaient assis sur le parapet, devant la boulangerie ; il était question de ruches et de leur confection par un menuisier de Prades « ...je lui ai alors répondu (c'est l'abbé qui parlait) : un millimètre d'écart savez-vous que c'est très important pour une ruche en hiver ! »

Pour moi qui, gamin de la ville, avais appris à lire dans "**le chasseur français**", ces deux personnages -auxquels j'ajouterai **Jean Sarda** - représentaient les véritables descendants des célèbres "cueilleurs-chasseurs-pêcheurs" des temps anciens ; rien, me semblait-il, de ce qui touchait à la Nature dans la vallée ne leur était étranger ; que ce soit Covazet et ses bois, la Castellane et ses « correcs », la montagne des Madres ou les étangs de Nohèdes... mais également -et cela me passionnait littéralement- le gibier grand ou petit, à poil ou à plume, chassé à la billebaude, en battue, à l'affût ou piégé, les truites prises à la canne, au filet prohibé ou à "palpe mans", les champignons (l'abbé fut un fameux chercheur de truffes, spécialiste de la "mouche jaune") mais aussi les abeilles et le miel....

A ce propos, si Julien avait un rucher de quelques dizaines de ruches du côté du Puig (pas loin de l'actuelle étable de Corneillane) ; l'abbé en conservait une dans le jardin du presbytère.

Plus près de nous **André PERPIGNA**, véritable berger des abeilles amoureux de son "troupeau" faisait transhumer son imposant rucher jusqu'à la carrière de talc du Caillau ; c'est à André que le JdM doit, dans les années 2000, une véritable "chronique apicole" dans laquelle il contait avec bonheur les amours aériennes de Maya, la pondeuse en série, reine des abeilles

Pour rester dans le domaine du JdM rappelez-vous le récit plein d'humour -"Un royaume sur un clocher"- d' **Henri PAYRI** contant l'ascension épique d'une ruche jusque sur le



L'une des dernières ruches de Maurice en pleine activité

clocher du village ; c'était le 27 avril 2001 à midi : l'on découvrait *Jean au rappel, Alain assurant le contrepois, Sven et Henri tirant sur la corde alors qu'Olivier assurait la réception des "nouvelles Mossétanes"* ; C'est **Maurice** qui allait s'occuper des sujets de ce Royaume et ce jusqu'à ce que, il y a 4 ans, sans le moindre préavis, nos avettes désertent le clocher.

Il y a un temps, **Henri SENTENAC**, notre maire, s'est, lui aussi, lancé dans l'élevage -modeste-des abeilles tout comme, avant lui, **René MESTRES** lequel succédait ainsi à son père et à son oncle Aimé (en Descasat) et enfin **Maurice SIRE** lequel tente, après un essai avorté dans l'héliciculture, de perpétuer la tradition apicole dans son jardin mossétan...

Au cours de mes pérégrinations autour du village et dans la vallée, j'ai reconnu un certain nombre de ruches abandonnées en bordure du « rec » de la ville et d'autres me paraissant en activité à proximité de la « Coma » mais aussi sur les hauts de Campôme, rive gauche de la Castellane, ou sur le Pla de Balenço et au-dessus du cimetière de Mollitg...

Près de la bergerie d'**Henri BOUSQUET** subsistent une demi douzaine de ruches mu-

nies de hausses mais dont je n'ai jamais aperçu l'apiculteur...

Je viens d'écrire d'une part que la ruche du clocher s'était vidée de ses locataires alors que durant quatre années la récolte avait été fructueuse* et d'autre part que Maurice n'était pas sûr de pouvoir poursuivre l'"exploitation" du rucher familial vu que sur la dizaine de ruches initiales, il n'en compte plus que deux en activité ; de même, les quelques ruches que possédait Henri SENTENAC ont vu leur nombre fondre comme le névé de Madres en été.

En cause, la disparition systématique des abeilles et ça cela peut être dramatique pour l'humanité toute entière car, apparemment Mosset et les PO ne sont pas seuls touchés : tous les continents connaissent ce problème ! Or, comme l'énonçait déjà EINSTEIN :

UN MONDE SANS ABEILLES SERAIT CONDAMNE

A l'origine, le lien vital entre plantes à fleurs (et hormis algues, fougères , prêles, lichens et champignons... toutes les plantes y compris évidemment les arbres sont à fleurs !) et insectes pollinisateurs, au premier rang desquels les abeilles.

L'ensemble des médias s'étant depuis quelque temps emparé de "l'affaire" j'ai puisé dans les journaux (dont **L'Indépendant** sous la plume alerte de **Jean Paul PELRAS**), la Radio, la Télé et le dossier apicole de Maurice quelques idées et quelques faits montrant d'une part l'importance du rôle pollinisateur de l'abeille (80% des plantes à fleurs dépendraient d'elle) ainsi que l'action néfaste menée par l'Homme "moderne" sur ses populations et ce, depuis des décennies.

Au départ, il y a des millions et des millions d'années, existait une multitude de pollinisateurs naturels ; on peut considérer que jusqu'à l'intervention "cupide" de l'Homme (faire travailler l'abeille davantage afin de récolter plus de miel et surtout de polliniser plus rapide-

ment toujours plus de vergers !), abeilles et plantes à fleurs évoluaient d'un même pas. Aujourd'hui, après maintes et maintes sélections, il n' existe plus que quelques espèces d'abeilles et l'on note, en particulier, le déclin des "abeilles sauvages" (même chose pour les "bourdons sauvages") ; or, savez-vous qu'à toute communauté de plantes sauvages correspondait une communauté d'espèces d'abeilles sauvages et de plus que les abeilles sauvages sont insensibles au **Varroa**, cet acarien venu des pays de l'Est qui s'attaquerait au système immunitaire de l'abeille "domestiquée" par les virus qu'il véhicule ?



Ruche apparemment garnie de gâteaux de miel

Nous allons peut-être disparaître à cause de notre trop lourde intervention sur la biologie de cet insecte que nous avons d'abord domestiqué puis fait évoluer selon nos propres intérêts (comme d'habitude, suis-je tenté d'écrire !).

Exemple significatif de cette domestication à sens unique : la monoculture et la propension, pour l'Homme de plus en plus pressé, à se remplir les poches aux dépens de la Nature, en l'occurrence des abeilles.

Prenons le cas de l'Etat de Californie, terre soi-disant bénie de l'amandier : 325 000 ha d'amandiers dont la pollinisation doit se faire inéluctablement en une quinzaine de jours nécessitent, aujourd'hui, 36 000 000 000 (trente six milliards) d'abeilles pollinisatrices ; Pourquoi me direz-vous ? Tout simplement, parce que si on laissait faire naturellement les

"choses" (insectes non forcés et vent), le rapport serait de 70 kg d'amandes par ha ; grâce à nos trente six milliards d'abeilles "dopées" venues, la nuit, par dizaines et dizaines de camions bachés de toute l'Amérique, le rendement est alors de 700 kg par ha. CQFD !

Mais ce n'est pas terminé pour autant ! Sitôt les amandiers californiens pollinisés, c'est en pleine nuit le départ précipité pour l'Etat de Washington et ses milliers de pommiers qui attendent nos pauvres pollinisatrices complètement déboussolées.

Stress du transport, des médicaments, beaucoup de travail car tous les arbres fleurissent en même temps ; on "pousse" à grands coups de médicaments les abeilles au-delà de leurs limites physiologiques ; par exemple, on incite les reines à pondre sans mollir 11 mois sur 12 ; mais que se passera-t-il lorsque les nourricières viendront à manquer ? Sans ouvrières pour la nourrir, la reine ne peut survivre !

Ajoutez à ces stress l'emploi, dans l'agriculture intensive, de PESTICIDES tels les GAU-CHO, PONCHO PRO et autre REGENT ... qui s'attaquent à la "mémoire" des abeilles par intoxication de leur système nerveux ; d'où l'incapacité pour elles de retrouver leur ruche !

Pour terminer, revenons dans les PO où à ce jour 8447 ruches sont officiellement recensées soit un peu plus de 250 millions d'abeilles ; ce qui donnerait, en temps normal et à raison de 20 kg de miel par ruche, presque 170 tonnes de miel.

Cependant à cause de la mortalité actuelle, ce nombre est à diviser par deux... Qu'en sera-t-il demain ?

L'Homme deviendra-t-il enfin raisonnable ? Qué te diré home !

*D'après Maurice, en pleine production, la ruche du clocher "donnait" annuellement 20 kg de miel ; en comparaison, le rapport moyen des quelque 250 ruches disposées sur les toits de Paris oscillerait entre 60 et 70 kg de miel par an. Vous avez dit bizarre ?



Jean Llaury

LA CASTELLANE

TRESORS DE LA NATURE (Suite)

J'allais me replonger -et ce pour la quatrième fois- dans "**La Botanique Catalane pratique**" de **L. CONILL** afin de poursuivre, dans l'ordre alphabétique, ma récolte des "Trésors de la Nature", lorsque un subit et ennuyeux "mal de tête" m'incita à prendre sans plus tarder un cachet d'**ASPIRINE** ; en attendant que le dit cachet se dissolve dans l'eau, je me remémorai le nom scientifique du médicament : *l'acide acétylsalicylique* ainsi que l'origine de sa racine (c'est le cas de l'écrire !) *salix* soit le *saule* (pas *Marcel* le botaniste, non, mais l'arbre !).

Et oui, ce calmant universel de la douleur, ce médicament dont les Français consommeraient près de deux milliards de comprimés, sachets ou gélules par an... et bien, au départ -il y a des millions d'années- c'est la Nature qui l'a créé ; sachons que, vingt siècles avant notre ère, bien avant que le jeune allemand **Félix Hoffmann** du laboratoire **Bayer** n'ait, en 1897, synthétisé sa molécule agissante, des Hommes, en l'occurrence les *Sumériens*, avaient découvert, de façon pragmatique, le principe actif d'une plante miraculeuse quoique commune dans nos bois : le **Saule blanc** (*Salix alba*) dont ils utilisaient l'écorce en décoction afin de calmer la douleur ; ils furent suivis, mais 1500 ans plus tard, par **Hippocrate** lequel conseillait, pour soulager douleurs et fièvres, une tisane de feuilles de *Saule*.

Enfin, au Moyen Age, les fleurs de la **Reine des prés** (*Filipendula ulmaria*) furent utilisées pour les mêmes indications anti douleurs. Ce n'est que beaucoup plus tardivement que les scientifiques isolèrent dans cette Rosacée *l'acide salicylique* autrement dit l'aspirine.

Mais, en l'année 1910, à la parution du livre de L. Conill, est-ce que les notions d'acide acétylsalicylique voire d'aspirine étaient parvenues jusqu'en Catalogne ? Apparemment non ! Il n'est question que de principes fébrifuges.

Par exemple, page 299 au paragraphe 492, je lis :

SALZE o Salser : le SAULE.

*Formé du nom latin du genre **salix** ou du nom espagnol de l'arbrisseau **salce** ; le nom celtique était **sal-lis** ; ce dernier nom signifiait : qui vit près de l'eau.*

On distingue essentiellement :

Salix caprea : le Saule des chèvres appelé encore **Saule Marsault** ; dans la vallée de la Castellane, c'est le plus commun à la lisière inférieure de la hêtraie notamment en compagnie du Sureau noir.

Salix alba : le Saule "blanc" par ses feuilles mais "jaune" par ses fleurs (chatons).

C'est surtout l'écorce du Saule blanc qui est employée comme fébrifuge ; elle doit être recueillie sur des branches de trois à quatre ans et on l'administre, avant des accès, en décoction (120 g) ou en poudre dans l'eau (20 g). La décoction, sous forme de bain, fortifierait les enfants de constitution faible.

Cette écorce tanne le cuir. Le bois de Saule est employé pour fabriquer des cercles de tonneaux ; les jeunes branches débarrassées de leur épiderme donnent l'osier servant à confectionner des paniers et des ouvrages de vannerie. Le charbon de Saule sert à la préparation de la poudre à canon ; verts ou secs, les branchages sont une bonne nourriture pour le bétail.

Et page 175, paragraphe 267 :

HERBA DEL POBRE HOME ou encore **REINE DES PRES.**

Pourquoi "herbe du pauvre homme ?" tout simplement parce que le pauvre homme, le pauvre malade, connaissent bien cette plante capable de soulager leurs souffrances.

La Reine des près : Filipendula ulmaria pour Marcel Saule et **Spiroea ulmaria L** pour L.Conill est une plante dont les sommités fleuries sont très aromatiques. L'infusion de ces fleurs (30 g) est excellente contre les inflammations de poitrine et comme diurétique dans les cas de gravelle (calculs rénaux) et d'hydropisie



Ulmaire vers Covazet

Mais, reprenons la liste des plantes bienfaitrices avec

L'ARNICA des MONTAGNES ou Herba esternudera

*Ce nom latin est une altération du grec **ptarmica**, qui fait éternuer ; la racine, réduite en poudre, a cette propriété*

Arnica montana L Arnica des montagnes. Il est parfois confondu avec le Tabach de montanya ou **Doronic** (mais ce dernier a des feuilles alternes alors que celles de l'Arnica sont opposées).

Habitat : lieux herbeux, près, bois des montagnes de 1800 à 2400 m ; par exemple, vous le rencontrerez en Juillet-Août en bordure du sentier qui mène à la **Balmette de Madres.**

Cette plante est un des remèdes populaires les mieux connus. En infusion (8g) les feuilles et les fleurs sont employées contre les maux d'estomac et de ventre, les fièvres, la goutte...

Cette infusion, à une dose plus élevée ou mieux la teinture, est souveraine pour fermer les coupures et améliorer les meurtrissures.

Composition de la teinture d'Arnica :

Fleurs 25 g ; cannelle 5 g ; girofle 5 g ; anis 50 g ; alcool 500 g.

Laisser macérer le tout assez longtemps, décanter, filtrer et conserver en vase bien clos.

Les mois d'été voient les membres de l'*Office de Tourisme de Mosset* récolter puis distiller la lavande du champ de *Corbiac* ; une partie de la récolte répandue sur l'ancien "chemin royal" qui parcourt le vieux village guide le flot des mélomanes jusqu'au Plaçal du château où est donné **Opéra Mosset.**

Mais, qu'écrit L.Conill au sujet de la Lavande ?

ASPIT ou Lavande aspic

Lavandula spica L.

Habite les lieux incultes, surtout calcaires, des basses montagnes de 200 à 1800 m (Cerdagne)

Cette plante a une odeur forte et suave. Les fleurs et les feuilles sont très stomachiques (font du "bien" à l'estomac) ; elles sont utilisées dans les indigestions, les coliques, les vertiges, les spasmes. L'eau-de-vie de Lavande est un bon vulnéraire (guérirait les blessures superficielles). L'huile chasse les poux de la tête et les mites des étoffes et des livres. Les ménagères mettent des bouquets de lavande dans leurs armoires à linge.

L'eau distillée est employée en parfumerie pour des lotions et des bains qui entretiennent la fraîcheur et la souplesse de la peau.

Documentation : Revue "**Vernet ...Animation**" des années 60 ; j'ignore si cette revue villageoise ô combien intéressante et soignée dans sa présentation est toujours diffusée.

"Botanique catalane pratique" de L. Conill Imprimerie Comet à Perpignan 1910.



Histo-Généalogie



Mosset et ses militaires (4)

1793 (2/2) - 1794

De l'après guerre à la fin de la Terreur

1 - Épuration¹

Après le départ des Espagnols de Mosset, vient le temps de la recherche des collaborations. Des listes sont dressées : sont inscrits ceux qui ont accepté des places de batlle ou de consuls, ceux qui ont aidé l'ennemi, ceux qui ont œuvré avec l'armée espagnole, soit comme émigrés, soit comme soldats. L'épuration qui a suivi n'a pas eu l'ampleur de celle de 1944 et elle n'a été ni spontanée ni très populaire. Elle n'était qu'un des éléments des mesures générales ou individuelles des premiers mois de la terreur.

Rejet de l'oukase du Général David²

Dix jours après le départ définitif des Espagnols **Joseph Estève**, procureur de la commune, reçoit du **Général David**, commandant les forces françaises à Prades, l'ordre "de former, sans délai, une nouvelle municipalité."

Le lendemain 27 septembre, **Joseph Estève** réunit le Conseil Général de la Commune avec le maire **Julien Corcinos**, les 5 officiers municipaux, les 12 notables et une quarantaine d'habitants. La lettre du Général est lue par le secrétaire **Isidore Pompidor**.

L'assemblée considère que cet ordre n'est pas fondé. La réponse unanime est que "les habitants de Mosset n'ont jamais donné de marques équivoques de leur civisme et ont toujours été dans le véritable sens de la Révolution. Ils n'ont cessé de manifester une soumission entière aux lois, malgré l'invasion des Espagnols dans leurs foyers, invasion qui leur a été funeste. Ils ont toujours conservé les mêmes membres de leur municipalité," avant, pendant et après l'invasion. " Cette même municipalité a pourvu aux besoins des Français, leurs frères, en fournissant l'étape à ceux qui sont passés par leur territoire," accompagnant des déserteurs ou prisonniers espagnols, après la déban-

dade de Canaveilles.

"La municipalité de Mosset a toujours conservé le titre glorieux de Français. En conséquence, le patriotisme reconnu des officiers municipaux ne leur permet pas de se dépouiller de la qualité glorieuse qu'ils possèdent." Tous les participants "renouvellent, en tant que de besoin, leur nomination et c'est le vœu unanime de la présente assemblée.

Le citoyen maire, de même que les officiers municipaux et le procureur de la commune pénétrés de la reconnaissance, de l'affection et des bons sentiments que l'Assemblée leur a témoignés, ont accepté la continuation de leurs charges en prêtant le serment requis par la loi." Les quatre intéressés " ont donné, en même temps, l'assurance que leur zèle pour le bien public ne souffrira jamais aucun ralentissement et que leur soumission aux lois sera toujours la même."

Arrivée des commissaires du district

La réponse de Mosset ne satisfait pas les autorités et, en particulier, le représentant du peuple **Cassanys**, qui envoie à Mosset, deux jours plus tard, le 29 septembre, trois commissaires du District : **Onuphre Saleta** (1759), **J. Rougé** et **Pierre Thomas** de Molitg. Ils font nommer de nouveaux membres de la municipalité et du Conseil Général de la Commune.

Joseph Prats (1742-1814) est le nouveau maire. Il avait été procureur de la commune jusqu'à fin 1792. Les 3 "pseudo-consuls" sont remplacés par **Joseph Porteil** l'ancien maire de 1792, **Martin Climens** et **Maurice Cossey**. Quant à **Joseph Cantié** et **Emmanuel Rousse**, ils sont reconduits, de même que le procureur **Joseph Estève**. La municipalité ainsi constituée devient Conseil Général de la Commune lorsqu'elle s'adjoit les 12 notables :

De plus, les commissaires font une enquête sur le civisme de la population durant l'occupation et prescrivent une instruction sur l'attitude du batlle **Julien Corcinos** et des consuls. Le nouveau maire est informé des risques encourus par **Corcinos** et ses 3 collègues. Une rumeur commence à courir dans le village : Allait-on dresser l'échafaud sur le Plaçal, devant le château, dernier symbole de l'ancien régime ?

La peine de mort - La loi du 12 septembre 1793

Le surlendemain, le 1er octobre 1793, Joseph **Prats** réagit en réunissant le Conseil Général. Il rappelle dans quelles dures conditions furent choisis les consuls et le batlle pendant " *l'invasion des satellites espagnols, comment ces citoyens acceptèrent leurs places au risque d'être durement punis ; comment ils ont regardé avec indignation les ordres qu'ils ont reçus de faire afficher certaines déclarations ; comment, au cours de leur consulat, ils n'ont jamais refusé asile aux Français, nos frères et surtout aux miquelets qui, journallement, étaient dans notre ville et cela malgré les ordres sévères qu'ils recevaient ...* " Or maintenant, " *les dits Julien Corcinos, Bonaventure Cossey, Jean Not et Isidore Pineu craignent les rigueurs de la loi du 12 septembre 1793 qui punit de mort tout sujet qui accepte des places du régime espagnol...* " Les citoyens rappellent que " *ce ne sont pas les Espagnols qui les ont nommés à ces places mais bien le peuple de Mosset. Le Conseil espère que la loi indiquée n'aura pas d'effet.* " Effectivement, elle n'en a pas eu² et aucun autre habitant de Mosset n'a figuré sur les listes, dressées par le district de ceux qui, par leur comportement ou par dénonciation, ont été recherchés et incarcérés.

Les suspects de Molitg et Campôme

A Molitg par contre, dès le 27 septembre 1793, les mandats d'arrêt sont signés contre ceux qui sont déclarés " *traîtres à la patrie* ". Ils concernent **Augustin Quès** (1757-1813) maçon, consul pen-

Municipalité du 29 septembre 1793

Maire

Joseph Prats (1742-1814)

Officiers municipaux

Joseph Porteil¹ (1751-1824)

Martin Climens (1751-1828)

Maurice Cossey (1726)

Joseph Cantié (1756-1824)

Rousse Emmanuel (1742-1808)

Procureur

Joseph Estève (1761-1837)

Notables

Jacques Comenge

Louis Bonet

François Freu

Joseph Corcinos

Joseph Pajau

Pierre Fabre

François Dimon

Joseph Vilanove

Joseph Terrals

François Cortie

Joseph Fabre "Domenjou"

Nicolas Pons

Jean Cortie.

(1) Jusqu'au 3/6/1794 puis Jean Ruffiandis.

dant l'invasion espagnole puis émigré et **Pierre Saletes**³ dit " *magre* ". La liste des suspects associe des habitants de Molitg et de Campôme, les deux villages ayant été réunis pas les Espagnols en une seule commune. Ceux " *qui ont accepté des places ou exercé des fonctions,* " sont **Jean Mestres** (1763-1832) consul, **François Bori** (1734) consul et maire de Campôme, et même, sans raison, on y inscrit les clavaires, **Jean Rousse** (1769-1838) de Molitg, **Mathieu Laguerre** (+1801) de Campôme...

Le curé Porteil (1738-1826)

Par ailleurs la décision, prise en juillet, d'inventorier les meubles, les effets et les maisons des émigrés, n'a pas eu de suite pour " *cause de guerre.* ". Les Espagnols ayant quitté Villefranche, le district en ordonne l'exécution. Le

commissaire **Isidore Lavila** en reçoit la mission : l'émigré concerné est **François Porteil** futur curé de Mosset de 1804 à 1808. La maison est régie par l'hôpital de Villefranche mais " *dans une cave, donnant sur la rue, nous avons trouvé cinq tonneaux pleins que Marguerite Boher épouse de Jean Boher, a déclaré lui appartenir.* " Mais l'unique sœur du curé, **Marie Porteil** (1732), épouse de **Joseph Marty** cordier de Codalet, a succédé au prêtre déporté. Elle revendique la propriété de ses biens. Ce droit lui sera reconnu le 9 juillet 1797⁴.

La nouvelle municipalité

Le 13 octobre 1793, la première décision de la nouvelle municipalité concerne la sécurité : un garde champêtre est nommé. Il est particulièrement chargé de la surveillance des troupeaux étrangers qui viennent dépaître journallement sur le territoire communal. S'est présenté à ce poste **Jean Sarda** (1724-1804) dit " *Catinat* " qui est nommé séance tenante.

De plus **Baptiste Roquelaure** assurera les fonctions de régent (instituteur) aux émoluments de 450 livres, 250 payées par la commune et le reste par les écoliers qui seront divisés en 3 classes en



fonction des revenus des familles. Ce principe ne disparaîtra qu'en 1882 avec les lois de **Jules Ferry**. La rentrée aura lieu le 8 novembre suivant.

Le 21 octobre le curé **François Galiay**, officier public de l'État civil, donne sa démission. On ne sait s'il voulait se consacrer aux actes religieux ou s'il a été considéré que les deux fonctions étaient incompatibles. Il est remplacé par le notable **Joseph Corcinos** (1753-1813).

Le fer de la guerre

Quelques jours plus tard, le Conseil constate une grave insuffisance de produits de forges : les convois de vivres venant de l'Aude et destinés aux places fortes et aux armées sont souvent stoppés à Mosset, leurs conducteurs ne pouvant y trouver les fers et clous nécessaires à leurs montures. Plus généralement, Mosset ne peut répondre aux besoins des armées et même du village. Occupés aux travaux des champs, les habitants se plaignent de ne pouvoir se procurer des outils ou les faire réparer. Pour y remédier, le conseil décide d'intervenir énergiquement. Il requiert **Emmanuel Rousse**, officier municipal et maréchal ferrant, de travailler sans relâche à la fabrication des fers et des clous à ferrer. Pour mettre sa forge "en bon train" il est autorisé à réquisitionner les garçons manœuvriers du métier².

Deux années plus tard le seul "manœuvrier réquisitionné" est **Jean Emmanuel Rousse** (1766-1841) son fils unique et seul mâle d'une fratrie de 7 enfants. Le "travail pour la République" déjà intéressant par le volume d'activité qu'il apporte, va donner un avantage supplémentaire au bénéfice du fils.

Le 27 mai 1795, le père **Emmanuel Rousse** fait valoir devant l'inspecteur de la levée en masse, que son fils **Jean Emmanuel Rousse**, est son seul soutien "pour offrir à la République une quantité de haches et de clous à ferrer les chevaux⁵."

"En conséquence de quoi" il est jugé "convenable, pour le service général de la République, d'exempter son fils de la première réquisition de la levée en masse." Il lui est permis "de rester dans la commune pour y travailler de son métier avec son père, sous la surveillance de la municipalité qui le fera rejoindre les armées s'il ne remplit pas son devoir." Il gagnera un an de vie civile avant de partir le 30 avril 1796.

Autres retombées économiques de la guerre

Le maréchal ferrant n'est pas le seul bénéficiaire des événements exceptionnels. En Juillet et Août 1793 se pose le problème de ravitaillement de quelques centaines de militaires et, en particulier, la fourniture de viande, qui est certes problématique mais qui est cependant assurée par quelques éleveurs du village. **Thomas Bazinet** (1750-1816) dit "Suzanne" établit une facture d'un montant de 1420 livres. De son côté, la commune, jouant le rôle d'intermédiaire, se fait rembourser 933 livres et



François Vila (1735-1805) reçoit 49 livres.

La réparation des chemins et en priorité celui du col de Jau qui assure les liaisons avec le Nord a nécessité 349 journées de travail facturées par **Léon Vila** (1745-1821), frère de **François**, 523 livres³.

La chasse aux trésors

Par arrêté du District du 17 novembre 1793, **Isidore Lavila**, qui en est membre et **Isidore Pompidor**, commissaire du canton de Mosset, doivent se rendre dans le canton pour des "visites domiciliaires dans toutes les maisons aux fins de retirer tous les effets appartenant à la République : tentes, bidons, boisages de lit, paillasses, matelas, draps de lit, couvertures, habits, armes, que les personnes les eussent volés ou achetés aux voleurs."

Ils auront soin de relever les noms des receleurs ou détenteurs pour leur faire payer le coût de restitution. Ils se saisiront également de toutes les marchandises qui auront été cachées. Si elles ne peuvent pas être transportées elles seront vendues sur place. Sinon elles seront envoyées au chef lieu. Les propriétaires et receleurs sont responsables de tous les frais de transport. De plus, "ils avertiront les agriculteurs à qui l'ennemi a pris des bêtes de labour qu'ils peuvent s'adresser à l'Administration pour se procurer celles qui leur sont nécessaires⁶."

Les résultats à Mosset ne sont pas connus mais à Estoher et dans les villages des environs les listes ainsi établies sont très fournies.

Dédommagements de guerre

Dès l'automne 1793, les dommages causés par l'invasion espagnole donnent lieu à des secours accordés par l'Administration du Département. Les citoyens de la commune d'Eus, village qui avait été en partie incendié, partagent une indemnité de



25 000 livres⁷. Les sommes correspondantes sont de 2190 livres pour Mosset, 1285 pour Molitg et 1165 pour Campôme. Contrairement à Eus, les dommages résultent essentiellement des pillages. Il n'y a donc pas eu de maisons détruites à Mosset. Pour les 3 communes de la vallée, les montants sont grosso modo proportionnels aux nombres d'habitants qui sont respectivement de 1012, 503 et 284 individus.



Ce constat ne corrobore pas l'idée de dommages exceptionnels à Mosset causés par des bombardements et des explosions⁸.

Une centaine de familles, peu ou pas fortunées, ont bénéficié d'une indemnité qui s'élève le plus souvent à 15 livres.

Etienne Dimon et **Jacques Ruffiandis** perçoivent 30 livres et **François Segui** avec sa femme et son fils 55. **Gaudérique Fabre** sa femme et leurs 4 enfants 90 livres. Rappelons qu'une livre correspond à une journée de travail manuel.

Au titre des dédommagements pour dégâts de guerre, il faut citer, en 1797 à Molitg, un allègement des impôts justifié par les dégâts aux maisons et des pertes de bétail, pendant les 2 invasions qu'a connues ce village⁹.

2 - Sous la terreur en 1793 et 1794

Avec la constitution de 1793, la Convention essaie d'organiser la République démocratique. Mais la lutte contre la crise économique, la guerre civile et la guerre aux frontières conduisent progressivement à un régime de terreur.

La terreur couvre la période du 2 juin 1793, avec la proscription des Girondins, à la mort de **Robespierre** le 27 juillet 1794.

Joseph Porteil - Juge de paix

Maurice Matheu, juge de Paix du canton de Mosset, démissionne en mai 1794. Le 3 juin 1794, il est remplacé par l'officier municipal **Joseph Porteil** (1752-1824), qui à son tour est remplacé par **Jean Ruffiandis**. On ne connaît pas les modalités administratives selon lesquelles ces changements se sont opérés, mais, à ce propos, l'extrait des registres reproduit dans l'encart précédent, montre qu'il existait des sans-culottes et

une société populaire dans la vallée. Les sans-culottes sont, en principe, des révolutionnaires issus de la partie modeste et laborieuse du peuple.

Joseph Estève - Agent national²

Le 8 janvier 1794, le procureur **Joseph Estève** est réélu, à la presque unanimité des suffrages, sous le nouveau titre d'agent communal, conformément au décret du 14 frimaire an II (4 décembre

1793).

Comité de surveillance²

En vertu du décret précédent, un Comité de Surveillance communal est créé le 08/01/1794. Nommés au scrutin de liste, ses 12 membres sont ceux de la liste ci-contre. dans laquelle 3 membres font partie du Conseil Général de la Commune.

Initialement chargé d'identifier les étrangers, il doit maintenant dresser la liste des suspects et les faire arrêter¹⁰. Il reçoit aussi les dénonciations. Le 4 mars 1794, **Louis Bonnet** (1763-1829) de l'Aude explique devant le Comité qu'il a appris à Prades qu'on achète à **Joseph Cortie** dit "*Grange*" du bled-seigle "à raison de 3 livres 10 sols

la mesure," au marché noir. Le comité lui demande de " *se transporter le dimanche 19 du mois pour connaître le nom des acheteurs et les poursuivre.*"¹¹

Ce Comité Communal devient Comité Cantonal le 19 juin 1794 : "*Le comité de surveillance du canton de Mosset, établi par l'arrêté du représentant du peuple Chaudron Rousseau du 27 prairial dernier [15 juin 1794], a commencé à remplir les fonctions le premier du courant après avoir prêté le serment requis par devant la municipalité de Mosset.*"⁶

Le Président **Arrous Pierre François** (1754-1795) signe "*Vive la Montagne !*"

Certificats de civisme

Le comité de surveillance devient l'instrument local du régime de la terreur et prend le nom de **Comité de Salut Public** dont le rôle essentiel semble d'être de remettre des certificats de civisme aux personnes favorables au régime.

Outre le fait de ne pas être inquiété par les autori-

Comité de surveillance de 1794

Julien Corcinos(1745-1820)
Pierre Boher (1734-1808)
François Galiay (1752-1819)
Gaudérique Porteil (1759-1820)
Jean François Arrous (1754-1795)
Isidore Pompidor (1770-1837)
Joseph Vilanove (1720)
Jacques Commenge (1761-1825)
Joseph Corcinos (1753-1813)
Michel Salgas (1733-1814)
Louis Bonnet (1763-1829)
François Vile (1735-1805)

tés, ce document permet de circuler librement. "Il attestait que celui qui l'avait en sa possession avait rempli ses devoirs civiques : une attestation de bonne conduite et d'orthodoxie politique en quelque sorte. Principalement délivré aux responsables des affaires publiques, beaucoup demandèrent ce Certificat sous la Terreur. Il fut supprimé au début de septembre 1795¹⁰."

En déphasage avec la Grande Terreur qui a pris fin le 30 juillet 1794, avec l'élimination de **Robespierre**, le 16 septembre 1794, **Isidore Lavila** et **Louis Bonnet**, obtiennent le sésame pour les "preuves de civisme qu'ils ont données pendant leur vie."

Ensuite c'est un groupe de citoyens qui se présente à la maison commune le 8 décembre 1794 pour demander leur Certificat de Civisme. Se présentent ainsi les citoyens :

Gaudérique Porteil (1759-1820) et **Joseph Porteil** (1768-1829), respectivement lieutenant et capitaine de la milice nationale en 1789, **François Bourges** (1765-1818), **Jean-Pierre Fabre**, **Baptiste Ville**, **Baptiste Roquelaure**, instituteur **Pierre Soler**, **Isidore Fabre**, **Jacques Cossey** (1738-1813)

"Le Conseil ayant délibéré, il a été décidé qu'un certificat de civisme serait délivré à chacun de ces citoyens ayant toujours donné des preuves non équivoques de dévouement à la chose commune¹²."

La cérémonie se répète, les jours et les mois suivants. :

- le 14 décembre 1794, **Jacques Commenge** (1761-1826), commandant la garde nationale, le maire **Joseph Prats**, **Joseph Vile**.

- le 27 décembre 1794, **François Freu** fils (1769-1825)

- le 8 janvier 1795, **Baptiste Bourges** (1734) pour son fils aîné **François Bourges** (1768-1829), **Martin Climens** (1751-1828), officier municipal, **Joseph Estève** (1760-1837), l'agent national,

- le 10 février 1795, **Jean Climens** (1761-1849) lieutenant, **Emmanuel Rousse** (1742-1808) officier municipal et son fils **Jean Emmanuel Rousse** (1768-1843), eux aussi "ont constamment donné des preuves de civisme et de patriotisme." :

- et encore, le 5 mars 1795, **Pierre Fabre** (1758-1818), qui "a constamment donné les preuves de civisme et de dévouement à la chose commune."

Les soucis de Sébastien Escanyé

Sébastien Escanyé qui avait soutenu la constitution civile du clergé et avait été élu député le 31 août 1791, avait quitté l'Assemblée législative



avec amertume.

"A Paris, il est proche des députés feuillants qui cherchent un compromis avec le roi, il soutient le ministère. Les vives polémiques qui opposent Feuillants et Girondins trouvent un écho à Perpignan" où, au début de 1792, la Société les Amis de la Constitution, dénonce son "ministérielisme". Il se défend d'être influencé par ces "clameurs", d'user de son autorité pour favoriser ses amis et reconnaît, dans une lettre du 24 février 1792 : "J'attends avec impatience que mon temps soit fini pour me retirer chez moi, éviter la calomnie¹³."

Il se réfugie à Mosset pendant l'invasion espagnole du Conflent. A l'arrivée des Espagnols, il fuit avec les 34 Gardes Nationaux qui rejoignent Perpignan et sont enrôlés dans les Miquelets⁶. Son départ avec l'ennemi abandonnant le village en septembre 1793, renforce les soupçons qui pèsent sur son civisme. Une perquisition au domicile de ses parents le 2 juillet 1794, menée par **Joseph Porteil** Juge de Paix et officier de police du canton, au 1 *Escaler d'en Dolfe* est infructueuse

Il devient urgent d'obtenir un certificat de civisme qui le disculperait en cas d'arrestation. Le 29 juin 1794, son frère ecclésiastique **Joseph** se présente devant la municipalité accompagné de **Pierre Fort** (1751) de Brèzes, lequel faisait partie des 137 prisonniers emmenés par les Espagnols. **Pierre Fort** témoigne qu'il fut conduit au milieu de leur colonne et, trouva, sur la montagne d'Estardé, le citoyen **Sébastien Escanyé** attaché des deux bras, qui lui a expliqué "qu'il avait été arrêté par les Espagnols alors qu'il allait faire la moisson." S'entretenant de leur commune infortunée, "les esclaves des despotes de Madrid eurent la cruauté de les séparer pour leur empêcher cette unique consolation." Il précise qu'un autre des prisonniers, François Salies (1860-1813), lui aussi de Brèzes et en ce moment au service de la Na-

tion, lui avait certifié avoir vu attacher **Sébastien Escanyé**¹².

"Séance tenante, le Conseil Général a délibéré qu'il serait accordé à Sébastien Escanyé un certificat de civisme, sa conduite depuis le commencement de la Révolutionne ne donnant le moindre souci sur son patriotisme."

Mais par ces temps terribles, Robespierre ne sera guillotiné qu'un mois plus tard, il faut être prudent et rester "politiquement correct". Le Conseil Général se réunit le jour suivant pour bien préciser "qu'on n'avait délivré aucun certificat de civisme à Sébastien Escanyé jusqu'au jour d'hier, que le conseil ne le lui a délivré que d'après la déclaration de **Pierre Fort** sur la conduite qu'Escanyé avait tenue pendant l'invasion espagnole, et qu'elle avait été demandée par son frère." Ce certificat l'a-t-il sauvé ? Quoiqu'il en soit, en 1795, **Sébastien Escanyé** est de retour à Vinça, où il devient jusqu'en 1800 président de l'Administration du Canton.

Partage des biens de la commune¹⁴.

Le 8 février 1794 (20 pluviôse de l'an II) les Mossetans sont réunis pour décider de partager des biens communaux. Une telle possibilité ne peut laisser indifférent et près de 150 personnes se rassemblent dans l'église.

Nommé par le Conseil Général de la Commune, **Isidore Pompidor** fait lecture du décret du 10 juin 1793 qui autorise le partage des biens communaux entre tous les habitants domiciliés au village quel que soient leur âge et leur sexe¹⁵.

Le prêtre **François Galiay** (1752-1819) et **François Seguy** (1771-1797) sont nommés président et secrétaire par vote à la pluralité des suffrages et par proclamation.

L'assemblée décide, à l'unanimité, le partage mais limite l'opération... "à la meilleure partie." Sur le champ, l'assemblée procède à la nomination de trois experts, pris au dehors du village. Sont choisis, à la pluralité relative des suffrages, le citoyen

Baptiste Conave de Quillan, comme "arpenteur" et deux autres experts : **Jérôme Radondy** (1729) de Nohèdes et **Pierre Antoine Saget** (1730-1796) de Campôme.

"Sans désespérer," sont élus, pour accompagner les experts, deux "indicateurs" qui acceptent la mission : **Pierre Boher** (1734-1808) et **Julien Corcinos** (1745-1820)

Curieusement ce procès verbal n'indique pas la nature des biens communaux. Or la commune ne possède quasiment rien. Les bois et les vacants, seigneuriaux qui représentent un patrimoine de l'ordre de 60 000 livres, ont été nationalisés à la suite de l'émigration des descendants de **Pierre d'Aguilar**. De plus, le décret cité est très clair sur la nature des biens : "tous les vacants appartiennent à la généralité des habitants des communes." à l'exception "des communaux possédés par des émigrés qui appartiennent à la Nation." Cette contradiction méritait d'être signalée. On sait, par ailleurs, que Mosset n'a pas réussi à faire reconnaître ses droits tant contre la Nation que contre d'**Aguilar** sur les vacants et les bois¹⁶.

Il n'a plus jamais été question d'experts et autres "arpenteurs" jusqu'en 1861. Par ailleurs, la loi du 21 prairial an IV (9 juin 1796) suspend l'exécution du décret du 10 juin 1793¹⁵

Sociétés Populaires

Les Sociétés Populaires issues de la mouvance jacobine apparaissent aussi à Molitg et Mosset comme le montre le procès verbal détaillé dans l'encart du bas de cette page. Rien ne permet de savoir si leurs membres sont des apôtres de la Révolution ou des opportunistes à la recherche d'une protection. A Mosset, ils se manifestent par leur anticléricalisme.

Destruction des Saints et autels de l'église

Le 23 juillet 1794, le Conseil Général de la Commune applaudit l'initiative du maire **Joseph Prats** qui propose une visite domiciliaire afin de savoir

Extrait des registres de la Société Populaire régénérée des sans-culottes de la commune de Molitg¹⁷

Séance du 29 floréal (18 mai 1794) seconde année de la République une et indivisible.

" Le citoyen **Ruffiandis** obtient la parole et dit que le juge de Paix de notre canton ayant donné sa démission [**Maurice Matheu** a quitté ses fonctions le 3 juin 1794], les frères de la Société Populaire de Mosset s'étaient déjà acquittés, conformément à la loi, de présenter six candidats à l'administration du district pour qu'elle en choisisse un pour remplir les fonctions de juge de paix. Il lui paraît que les sans-culottes de Molitg n'étaient pas moins intéressés à faire connaître leurs vœux à cet égard en présentant également six citoyens à l'administration. Il a conclu en demandant que les six citoyens fussent nommés sur-le-champ et que la liste en fut envoyée de suite à l'Administration du District.

Cette motion ayant été unanimement adoptée, la société a choisi les citoyens :

Pierre Thomas (1765-1814), **Augustin Salies** (1754), **Pierre Fabre** (<1765->1797) de la commune de Molitg, **Pierre-François Arrous** (1754-17895) de la commune de Mosset, **Baptiste Deixonne** (1746-1810) de la commune d'Urbanya et **Silvestre Lavila** (1734) de Campôme.

Elle délibère en outre que les citoyens **Ruffiandis** et **Augustin Deixonne** (1745->1802) seraient chargés de porter un extrait de la présente délibération à l'administration du district de Prades.

si des Saints ou effets de l'église seraient cachés dans les maisons.

Le 3 août 1794, la Société Populaire de Mosset intervient auprès de la municipalité par l'intermédiaire des commissaires qu'elle a nommés : **Maurice Matheu, Joseph Porteil et Joseph Corcinos**. Ils demandent de prendre "*des mesures pour que les saints et les autels de l'église soient tous démolis et brûlés ou envoyés au salpêtre.*"

La proposition est acceptée par le conseil municipal ; le procès verbal est signé par le maire **Joseph Prats, Jean Ruffiandis, Emmanuel Rousse** et l'agent national **Joseph Estève**.

Maurice Cossey, Joseph Cantié et Martin Climens n'ont pas signé¹¹.

Le 22 août 1794 le même triumvirat revient devant la municipalité pour demander "*de vouloir bien disposer du linge de l'église pour servir aux hôpitaux de l'armée.*" Celui qui sera vieux "*servira pour charpies.*" Et il faut "*vendre les ornements vendables de façon que les fonds qui en proviendront soient mis à la disposition de la République.*" et enfin "*distribuer les vieux et mauvais aux pauvres de cette commune.*"

Le Conseil consultera l'agent national du district de Prades avant de se rendre aux vœux de la Société¹¹.

L'indiscipline de la Garde Nationale

Les contraintes économiques conduisent au contingentement, à la fixation des prix et aux réquisitions des produits de la terre et de l'élevage, Par exemple, Mosset doit livrer du fourrage aux armées dans des conditions de prix peu rémunératrices. Automatiquement se développe un "marché noir" contre lequel lutte la municipalité. Pour cela elle fait appel à la seule force dont elle dispose : la Garde Nationale.

Le 27/10/1794 "*dans la maison commune de Mosset s'est présenté devant nous maire et officiers municipaux Jacques Commenge* [1761-1825, commandant de la garde nationale] *qui nous a dit avoir recueilli, conformément aux ordres que nous lui avons donnés, cinq ou six gardes nationaux et les avoir placés aux issues de la ville afin d'empêcher que personne ne sorte pour aller chercher du foin pour les chevaux du convoi qui en sont entièrement dépourvus.*"

Le citoyen **Joseph Rolland** (1760-1835), en qualité de sergent, a requis le citoyen **Joseph Bazinet** (1745-1820) dit "*Suzanne*" de se placer à la porte dite de France et **Jean Galaud** (1745-1810) dit



Portal de Come Gelada



Portal de França

"Mossouret", par ordre de **Pierre Cantié** (1760-1820), ayant été placé à la porte de *Come Gelada* ont abandonné leur poste.

Le capitaine **Pierre Cantié** dénonce aussi **Julien Escanyé** (1761-1835) qui lui a "*transgressé la consigne... en n'arrêtant pas, à la porte qui conduit du côté de Prades, les personnes qui sont allées chercher du son et du foin. Il s'ensuit un grand dérangement pour la chose publique.*" Les requis fautifs ont reconnu les faits¹¹. Ils ne paraissent pas avoir été inquiétés.

Estimations des biens nationaux

Il y a eu deux vagues de nationalisations des biens immobiliers pendant la Révolution : la première concerne les biens ecclésiastiques qui ont été vendus en 1791 et la seconde les biens des d'**Aguiar** émigrés. L'estimation de la valeur de ces derniers a fait l'objet, en 1794, de chiffrages menés par **Joseph Porteil et Jacques Comminges**. Les propriétés correspondantes sont : le château, le martinet de la Carole, les forges de l'*Anech* et de *Las Asclayranes*, les 2 moulins, la boucherie, le four et le cabaret, des champs, prés, jardins et une métairie. Les ventes auront lieu en 1794 et 1795.

Jean Parès

A suivre...

Références

- 1 - ADPO L1340
- 2 - ADPO 100EDT34
- 3 - ADPO L1310
- 4 - ADPO 1Qp674
- 5 - ADPO 100EDT36
- 6 - ADPO L676
- 7 - ADPO L626
- 8 - ADPO Lp1078
- 9 - ADPO L666

- 10-Wikipedia
- 11- ADPO 100EDT35
- 12- ADPO 100EDT36
- 13- Etienne Frénay
- 14 -ADPO 100EDT37
- 15 - Ruralia 2000-07)
- 16 - JDM N°49 de 05/2006
- 17 - ADPO L430

(Suite de la page 1)

cours d'un malencontreux essai et celui d'**Emmanuel Brousse**, cet homme politique "mort pauvre" dont la stèle monumentale s'élève à la sortie de Mont-Louis sur la route du Col de la Perche...

Dans ce nouveau numéro du JdM et pour célébrer à sa façon ce centième anniversaire, **Jean MAY-DAT**, avec sa verve coutumière s'éloigne du monde des chiffres, de la technologie et des calculs de rentabilité pour nous plonger, en compagnie d'**Albert Bueno** et de **Jean Mora**, dans l'univers poétique del **tren grog**, ce "métro de montagne qui s'avale des pentes comme jamais"...

Du côté de Mosset et de son château, au moment où j'écris, c'est l'effervescence des dernières répétitions, des derniers essais : éclairages, habits, jeux de scène... concordance orchestre, solistes, chœurs... **Le jeune Opéra-Mosset veut faire honneur au jaune centenaire !**

Erratum : Il y avait un troisième larron - comprenez un troisième Mossétan- dans la course du Canigou édition 2009. En effet, en plus de **Christopher Ross** et **Véronique Llaury** arrivés, main dans la main, en 600ème position, **Julien Mestres**, petit-fils de Léa et d'Aimé (En Descasat) avait, lui, franchi la ligne bien avant (78ème) et échappé ainsi à l'œil peu averti de notre repor-



L'association Capelleta invite les Mossétans, les vacanciers, à la traditionnelle **Tarde Catalane** le samedi 14 août à 17 h à la salle polyvalente.

Le groupe **Crescendo** animera cette manifestation qui annoncera la Fête locale.

Entrée gratuite

qui fait quoi ?



LE JOURNAL DES MOSSETANS
association Loi de 1901
enregistrée sous le n° 0663003116

5 carrer de la font de les senyores
66500 MOSSET
tel : 04 68 05 00 46
mel : j-d-m@wanadoo.fr

Directeur de la publication Jean Llaury
Secrétaire Jacotte Gironès
Trésorière Jacqueline Vion
Metteur en page Georges Gironès

Comité de rédaction

Claude Belmas	René Mestres
Thérèse Caron	Jean Parès
Monique Fournié	Renée Planes
Jacotte Gironès	Sylvie Sarda
Georges Gironès	Fernand Vion
Jean Llaury	Jacqueline Vion

Impression

Buro Services 6, Avenue Torcatiss
66000 PERPIGNAN

Abonnement annuel - 6 numéros - 15 euros
chèque au nom du Journal des Mossétans

*Prochain N° le 30 septembre. Envoyez vos articles avant le 15 septembre.
Les documents originaux (textes ou photos) adressés au Journal seront tous restitués à leurs auteurs.*